

FFRandonnée www.ffrandonnee.fr

BULLETIN D'ADHESION 2026 – 2027

randurance F.F.R.P.

Nom de l'association : ***Randurance***

Adresse : 2 avenue du Stade – 04600 saint auban Coordonnées : randurance04@gmail.com

ADHESION :

Nouvelle adhésion ☐ Renouvellement ☐

Numéro de licence (si déjà licencié(e) dans un club ou comité FFRandonnée) : .....

Identité de l'adhérent :

NOM*: .....Prénom* : ..... Date de naissance*: .....

Sexe*: F ☐ M ☐

Adresse*: .....

Code postal*: ..... Ville*: ..... Nationalité : .....

Téléphone mobile : - - - - . Téléphone Fixe* : - - - -

Adresse-mail* : ..... @ .....

P.S: les champs obligatoires comportent le signe*

Attention votre adresse électronique est obligatoire pour recevoir votre licence par voie électronique.

Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association ☐

Personne à prévenir en cas d'accident* :

Monsieur/Madame* : ..... **Prénom* :** .....

Téléphone Mobile* : - - - - **. Email :** ..... @ .....

.....

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

En remplissant ce formulaire, je suis informé(e) que mes données personnelles sont utilisées dans le cadre de l'adhésion et de la vie associative, de la relation commerciale éthique et personnalisée ainsi que des statistiques officielles sur les pratiques sportives.Vous pouvez également demander l'accès et la suppression de vos données à donneespersonnelles@ffrandonnee.fr.

Pour plus d'informations sur la manière dont vos données sont collectées et vos droits (ex : rectification, portabilité, etc.), consultez la **Politique de Confidentialité** de la FFRandonnée sur son site internet www.ffrandonnee.fr

Vous pouvez modifier vos préférences de communication en vous connectant dans votre espace personnel "Mon Compte" sur le site internet de la FFRandonnée : https://www.ffrandonnee.fr/

HONORABILITE

L'attestation en annexe est à remplir par tous les licenciés de votre structure nécessitant un contrôle d'honorabilité (Dirigeants élus, encadrants, entraineurs, animateurs, arbitres...)

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE :

Des photos sur lesquelles vous pouvez figurer sont prises avec l'autorisation du club ou du comité lors des activités. Vous disposez d'un droit à l'image.

☐ J'autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais, ceci sur différents supports (écrit, électronique, audiovisuel) et sans limitation de durée.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif de L'Association.



TARIFS : Licence Randurance : 50€

TARIFS DES LICENCES	Licence unique (RC & PJ	Licence + Assurance Accidents Corporels	Licence + Assurance Multi-loisirs	Cotisation club / comité	TOTAL
Licence Individuelle*	31 €	33 €	46 €		
Licence Famille	62 €	66 €	92 €		
Licence Jeune**	16 €	18 €	31 €		
Licence Double Fédération FFH	11 €				
Licence Double Fédération FFSA	11 €				
Abonnements					
Abonnement Passion Rando Magazine (PRM) 1 an (4 numéros)	10 €				
Abonnement Passion Rando Magazine (PRM) 2 ans (8 numéros)	20 €				
Abonnement GR@ccess annuel	20 €				

* La FFRandonnée propose **une licence unique avec options et assurances complémentaires**. Conformément aux obligations du code du sport (art. L.321-1), **la licence inclut automatiquement l'assurance responsabilité civile (RC) et la protection juridique (PJ).**

**** La licence Jeune est accessible aux moins de 26 ans.**
Répartition de la licence individuelle : 12,58€ au comité départemental ; 4,82€ au comité régional ; 9,36€ au national ; 3€ de frais de gestion (charges de production d'une licence, gestion administrative et financière, documentation, promotion) ; 0,24€ de dispositif PSD (Plan Solidaire de Développement).

☐ J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et de celle de leurs adhérents. Je reconnais qu'il m'a été proposé plusieurs formules d'assurance facultative et accepte de prendre l'assurance proposée par mon club.

ABONNEMENT MAGAZINE FFRANDONNÉE :

☐ Je souscris un abonnement à Passion Rando Magazine pour 1 an de 4 numéros (10€)
☐ Je souscris un abonnement à Passion Rando Magazine pour 2 ans de 8 numéros (20€)
☐ Je ne souscris pas d'abonnement à Passion Rando Magazine
☐ Je souscris un abonnement au GR@ccess pour 1 an (20€)
☐ Je ne souscris pas d'abonnement au GR@ccess



L'EXPÉRIENCE CLUB RANDO

DES PAS QUI NOUS RAPPROCHENT.

3 500 CLUBS ET 10 000 ANIMATEURS

FFRandonnée www.ffrandonnee.fr

CERTIFICAT MEDICAL :

Règles concernant les certificats médicaux pour les adhérents

FFRandonnée 1- Délivrance de la première licence

Un certificat médical d'absence de contre-indication (CACI) pour la pratique des activités de marche et de randonnée et activités connexes, datant de moins de six mois est obligatoire pour toute première prise de licence et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus.

2- Renouvellement annuel de la licence (+18 ans)

Chaque licencié doit attester sur l'honneur avoir pris connaissance des conseils de santé. À cet effet, il signe une attestation sur l'honneur qu'il remet à son club.

3- Pratique en compétition ou rencontre sportive avec classement

Chaque licencié ou titulaire d'un pass découverte doit attester sur l'honneur avoir pris connaissance des conseils de santé. À cet effet, il signe une attestation sur l'honneur qu'il remet à l'organisateur.

4- Pour les mineurs

Le sportif mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la FFRandonnée que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. À défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

Informations et documents en téléchargement sur : https://www.ffrandonnee.fr/nos-clubs/espace-clubs/certificatsmedicaux

APPLICATION Ma RANDO® : l'appli mobile de la FFRandonnée

Ma RANDO

La FFRandonnée et ses 115 comités se sont lancés dans la numérisation de leurs 254 000 kilomètres d'itinéraires. Toutes les données collectées par les bénévoles génèrent de véritables parcours numériques accessibles via notre nouvelle application Ma RANDO®. En tant que licencié, vous bénéficiez d'un accès gratuit à cette application. Mais vous pouvez aussi choisir des formules plus complètes.

Tarifs disponibles sur ffrandonnee.fr.

MaTribu : la nouvelle fonctionnalité de MaRando destinée aux communautés de randonneurs !

Imaginez-vous en train de partager vos itinéraires préférés, d'organiser des sorties communes et de vivre des moments inoubliables au cœur de la nature avec ceux qui vous sont proches. Un espace convivial où il serait possible d'échanger conseils, photos, randos et retour d'expérience sur les plus beaux sentiers de randonnée ! Ne le rêvez plus, la FFRandonnée vous le propose désormais via son application MaRando. Découvrez MaTribu : la nouvelle fonctionnalité de MaRando destinée aux communautés de randonneurs !

Suivez la FFRandonnée !



L'EXPÉRIENCE CLUB RANDO

DES PAS QUI NOUS RAPPROCHENT.

3 500 CLUBS ET 10 000 ANIMATEURS VOUS ACCUEILLENT

Annexe **ATTESTATION D'HONORABILITÉ**

À faire remplir par tous les licenciés de votre structure nécessitant un contrôle d'honorabilité

(Dirigeants élus, encadrants, entraineurs, animateurs, arbitres…) **À conserver**

« La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué. »

J'ai compris et j'accepte ce contrôle.

Nom de naissance : **1er prénom de naissance :**

Pays de naissance : **Code Postal et Ville de naissance :**

Rôle :

☐ **1. Éducateur** (animateur, entraineur, formateur)

☐ **2. Dirigeant** (élu ayant un mandat : président, secrétaire, trésorier…)

☐ **3. Éducateur et juge et/ou arbitre**

☐ **4. Dirigeant et juge et/ou arbitre**

ANNEXE : CONSEILS DE SANTÉ et ATTESTATION SUR L'HONNEUR (pratiquant majeur)

Il est indispensable et urgent de consulter un médecin avant la reprise de la pratique et/ou de la compétition, si vous avez ressenti ou eu au moins 1 fois au cours des 12 derniers mois :

- **Une douleur dans la poitrine à l'effort ;**
- **Des palpitations (perception inhabituelle et anormale des battements cardiaques) ; ·**
- **Une perte de connaissance brutale au repos ou à l'effort ;**
- **Un essoufflement inhabituel à l'effort.**

Il est nécessaire d'avoir l'avis d'un médecin pour statuer sur une contre-indication éventuelle ou un bilan préalable à une pratique intensive ou en compétition, si vous êtes dans une des situations suivantes :

- **Vous êtes une femme de 45 ans ou plus** et vous avez repris une activité physique intensive sans réaliser d'évaluation médicale de votre risque cardiovasculaire ;
- **Vous êtes un homme de 35 ans ou plus** et vous avez repris une activités physique intensive sans réaliser d'évaluation médicale de votre risque cardiovasculaire ;
- **Vous cumulez au moins deux des facteurs de risque cardiovasculaire** : âge supérieur ou égal à 50 ans, tabagisme, diabète, excès de cholestérol, hypertension artérielle, surpoids ou obésité ;
- **Vous êtes suivi pour une maladie chronique** ;
- **Vous poursuivez après vos 60 ans** une activité physique intensive ou en compétition ;
- **Un membre de votre famille (parents, frère ou sœur, enfants)** est décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ;
- **Un membre de votre famille (parents, frère ou sœur)** a présenté une malade cardiaque avant ses 35 ans ;
- **Vous ressentez une baisse récente inexpliquée** de vos performances.

La Commission médicale (COMED) de la FFRandonnée conseille fortement une consultation et un suivi médical si :

- ✓ **Vous n'avez jamais réalisé d'électrocardiogramme** (la COMED recommande de réaliser au moins un ECG dans sa vie) ;
  - **Au cours des douze derniers mois :**
- ✓ Vous avez arrêté le sport plus de 30 jours pour raisons de santé ;
- ✓ Vous avez débuté un traitement médicamenteux de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ;
- ✓ Vous pensez avoir, ou on vous a déjà fait remarquer que vous aviez un problème avec la nourriture ; ⇒ vous êtes une femme ou vous n'avez plus de règles depuis plus de trois mois ;
- ✓ Vous avez eu un traumatisme crânien ;
- ✓ Vous pensez avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive. La COMED vous invite à adopter les bons réflexes pour votre pratique sportive en consultant les 10 règles d'or édictées par le Club des Cardiologues du sport.

Je soussigné(e) ……, licencié n° …… atteste sur l'honneur avoir pris connaissance des conseils de santé de la COMED de la FFRandonnée ci-dessus.

Fait à …… le ……

Signature



L'EXPÉRIENCE CLUB RANDO

DES PAS QUI NOUS RAPPROCHENT.

3 500 CLUBS ET 10 000 ANIMATEURS VOUS ACCUEILLENT

Des données personnelles sont collectées dans le présent formulaire par la FFRandonnée et le Club affilié, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17 modifiée. En remplissant le formulaire, j'accepte que mes données personnelles soient collectées en vue de tenir à jour le fichier d'adhérents dématérialisé de la FFRandonnée et de la gestion de la vie associative, sur la base du consentement.

Vous bénéficiez concernant vos données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modification de vos données en cas d'informations incorrectes, du droit à limitation du traitement ainsi que du droit à la portabilité. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé à Fédération Française de la Randonnée Pédestre – Service MSI – 23 Rue Raspail – 94200, Ivry sur Seine ou par courriel à donneespersonnelles@ffrandonnee.fr . Vous bénéficiez également du droit de faire une réclamation auprès de la CNIL.